

Mercredi 1<sup>er</sup> février 2017- 14 h 00 À 16 h 30  
au Lycée Charles de Gaulle Caen

## Membres présents

M. Thierry ARNOUX IA-IPR établissements et vie scolaire  
Mme Anie BELLANCE Conseillère sociale du Recteur  
M. Michel BISSON Ligue de l'enseignement  
M. Daniel DELAPORTE IA-IPR établissements et vie scolaire  
M. Christophe GANZITTI Directeur de cabinet adjoint du Recteur  
Mme Laure JOURDANEAU Association Régionale des Œuvres Éducatives et de Vacances de l'Éducation Nationale  
Mme Hélène LEMARCHAND CPE Lycée Mézeray ARGENTAN  
Mme Annie LOSTANLEN-ABOUSAIID Parent d'élèves FCPE  
M. David MARIE Proviseur Vie Scolaire  
Mme Naïma MIR Proviseure Lycée Charles De Gaulle CAEN  
M. Denis ROLLAND Recteur de la région Normandie, Recteur de l'académie de Caen, Chancelier des universités  
Mme Claire ROUSSEAU Vice-Présidente du Conseil Régional Conseillère Régionale  
M. Subayi SUBAYI Chef de Service Conseil Régional

## Lycéens

Mme Mathilde AUDOIRE MANCHE 1 LGT Lycée Henri Cornat 50 VALOGNES  
Mme Justine BAILLEUL CALVADOS 1 LGT Lycée Augustin Fresnel 14 CAEN  
Mme Chloé BOISYVON CALVADOS 2 LP LP Guibray 14 FALAISE  
M. Kevin BOULOM ORNE 2LP LP Maréchal Leclerc 61 ALENCON  
Mme Alexia BOUR MANCHE 2 LGT Lycée Victor Grignard 50 CHERBOURG EN COTENTIN  
M. Dylan BREARD EREA EREA Robert Doisneau 50 SAINT-LÔ  
M. Fabien BRISARD CALVADOS 2 LGT Lycée Paul Cornu 14 LISIEUX  
M. Thibault COHEN ORNE 2 LGT Lycée Mezeray 61 ARGENTAN  
M. Tanguy COSNEFROY CALVADOS 2 LGT Lycée Louis Liard 14 FALAISE  
M. Noé GAUCHARD CALVADOS 2 LGT Lycée Charles De Gaulle 14 CAEN  
Mme Anouck GRENTE MANCHE 2 LGT Lycée Émile Littré 50 AVRANCHES  
Mme Margaux GUIFFARD MANCHE 1 LGT Lycée Henri Cornat 50 VALOGNES  
Mme Maïwenn GUILLON DE PRINCE MANCHE 2 LGT Lycée Émile Littré 50 AVRANCHES  
M. Léo JACQUELINE CALVADOS 1 LGT Lycée Arcisse De Caumont 14 BAYEUX  
M. Joaquim LEBRUMAN EREA EREA Robert Doisneau 50 SAINT-LÔ  
Mme Louise LEPOITTEVIN MANCHE 2 LGT Lycée Sivard De Beaulieu 50 CARENTAN LES MARAIS  
M. Loris PENA CALVADOS 1 LGT Lycée Jean Rostand 14 CAEN  
Mme Mathilde PITREY CALVADOS 2 LP LP Guibray 14 FALAISE  
M. Geoffrey ROUXEVILLE CALVADOS 2 LP LP Guibray 14 FALAISE  
M. Émile SAGLIO CALVADOS 1 LGT Lycée Jean Rostand 14 CAEN  
Mme Emma SALLEY MANCHE 1 LGT Lycée Jean-François Millet 50 CHERBOURG EN COTENTIN  
Mme Loubna TASSA ORNE 1 LGT Lycée Marguerite De Navarre 61 ALENCON  
Mme Blanche THOREZ CALVADOS 2 LGT Lycée Charles De Gaulle 14 CAEN  
M. Willo TREOL CALVADOS 1 LGT Lycée Augustin Fresnel 14 CAEN  
Mme Chloé UCENDO MANCHE 2 LGT Lycée Sivard De Beaulieu 50 CARENTAN LES MARAIS  
M. Jean VOISIN ORNE 2 LGT Lycée Mezeray 61 ARGENTAN

## Membres excusés

M. Bertrand DENIAUD Vice-Présidente du Conseil Régional Conseiller Régional  
Mme Caroline GIRARD CPE Collège Michelet LISIEUX  
Mme Françoise GUITARD Déléguée Académique à l'Action Culturelle  
Mme Christel LEVERBE DGA Conseil Régional  
M. Sébastien TIHY CPE Lycée Marguerite de Navarre ALENÇON  
M. Etienne TURPIN Directeur des Lycées Conseil Régional

Mme Émilie AMAR CALVADOS 2 LGT Lycée Paul Cornu 14 LISIEUX  
M. Luis ANTUNES CALVADOS 1 LGT Lycée Victor Hugo 14 CAEN  
M. Victor AUGUSTE CALVADOS 1 LGT Lycée Victor Hugo 14 CAEN  
Mme Mélina CELLIER ORNE 2LP LP Maréchal Leclerc 61 ALENCON  
M. Killian CLAIREL CALVADOS 2 LP LP Guibray 14 FALAISE  
Mme Clémentine FLAMBARD CALVADOS 2 LP LP Guibray 14 FALAISE  
Mme Amandine HUET CALVADOS 2 LP LP Guibray 14 FALAISE  
Mme Kathy JULIEN CALVADOS 2 LP LP Camille Claudel 14 CAEN  
Mme Houda LAMRINI CALVADOS 2 LGT Lycée Charles De Gaulle 14 CAEN  
Mme Romane LE MOAL CALVADOS 1 LGT Lycée Augustin Fresnel 14 CAEN  
Mme Lucie LEBLANC CALVADOS 1 LGT Lycée Jean Rostand 14 CAEN  
Mme Zoé LEFAIX CALVADOS 2 LGT Lycée André Maurois 14 DEAUVILLE  
Mme Jeanne LEGRAND CALVADOS 2 LP LP Camille Claudel 14 CAEN  
M. Thomas LEHOUELLEUR CALVADOS 2 LP LP Camille Claudel 14 CAEN  
Mme Léa LELOUTRE MANCHE 1 LGT Lycée Jean-François Millet 50 CHERBOURG EN COTENTIN  
M. Valentin LEQUESNE CALVADOS 1 LGT Lycée Arcisse De Caumont 14 BAYEUX

Mme Julie LETULLE MANCHE 2 LGT Lycée Émile Littré 50 AVRANCHES  
Mme Servane MACE MANCHE 2 LGT Lycée Victor Grignard 50 CHERBOURG EN COTENTIN  
Mme Clémence MARIE CALVADOS 1 LGT Lycée Augustin Fresnel 14 CAEN  
M. Frédéric MARTIN MANCHE 2 LP LP La Roquette 50 COUTANCES  
M. Loïc MAUPAS CALVADOS 1 LGT Lycée Augustin Fresnel 14 CAEN  
M. Baptiste NEUVILLE CALVADOS 1 LGT Lycée Arcisse De Caumont 14 BAYEUX  
Mme Ludivine QUESNEL MANCHE 2 LP LP La Roquette 50 COUTANCES  
M. Gwenaël REY ORNE 2 LGT Lycée Mezeray 61 ARGENTAN  
M. Théo RICHER MANCHE 2 LGT Lycée Victor Grignard 50 CHERBOURG EN COTENTIN  
M. Nicolas RICHEZ CALVADOS 1 LGT Lycée Victor Hugo 14 CAEN  
Mme Laura SERIS CALVADOS 2 LGT Lycée Charles De Gaulle 14 CAEN  
Mme Solène TRECHAUD ORNE 1 LGT Lycée Marguerite De Navarre 61 ALENCON  
Mme Ambre VIEL CALVADOS 1 LGT Lycée Augustin Fresnel 14 CAEN

M. David MARIE Proviseur Vie Scolaire, ouvre le second CAVL de l'année, il note que le quorum est atteint, le CAVL peut donc se tenir. Il présente également les nouveaux membres Mme Annie LOSTANLEN-ABOUSAIID Parent d'élèves FCPE et Mme Hélène LEMARCHAND CPE Lycée Mézeray ARGENTAN. Il explique que l'ordre du jour a dû être modifié en raison du report du CNVL qui aura lieu les 6 et 7 février 2017. Les lycéens ont donc continué à travailler en commissions selon les thématiques définies lors du séminaire de Courseulles.

## 1. Compte-rendu des commissions de travail

### a. Lutte contre le harcèlement à l'école

Mme Justine BAILLEUL CALVADOS 1 LGT Lycée Augustin Fresnel 14 CAEN et M. Willo TREOL CALVADOS 1 LGT Lycée Augustin Fresnel 14 CAEN présentent le travail du groupe prévention du harcèlement. Ils expliquent qu'ils ont réalisé un sondage dans les lycées sur le harcèlement, qu'il est en cours d'exploitation. Ils souhaiteraient pouvoir réaliser un clip de sensibilisation sur le harcèlement et ont pensé demander de l'aide à l'université, aux étudiants en art du spectacle. Monsieur le Recteur suggère de demander de l'aide à CANOPE, qui dispose du matériel nécessaire et des personnes capables de l'utiliser. Il peut contacter l'université pour parler du projet du CAVL. M. David MARIE précise que ce clip servirait en heure de vie de classe pour sensibiliser les élèves et débattre pour prévenir le harcèlement scolaire. Monsieur le Recteur rappelle le concours national « non au harcèlement » qui a lieu depuis plusieurs années au niveau national, le CAVL pourrait concourir. Il passe la parole à Mme Anie BELLANCE Conseillère sociale du Recteur, référente harcèlement pour l'académie. Elle indique que pour 2017, 20 établissements ont participé de l'école primaire au lycée en réalisant un clip ou une affiche. Le jury académique se réunira très prochainement pour sélectionner les travaux qui seront envoyés au concours national et le coup de cœur académique. Le CAVL pourrait participer l'an prochain, il existe aussi une page Facebook « Non au harcèlement ».

M. Michel BISSON Ligue de l'enseignement, indique que les associations partenaires de l'école sont aussi partie prenante en matière de lutte contre le harcèlement scolaire et accompagnent nombre d'établissements scolaires sur le territoire académique.

Mme BELLANCE présente le réseau des ambassadeurs lycéens « non au harcèlement » et rappelle qu'il y aura une nouvelle formation fin avril sur 1 journée. Des élus de la mandature précédente ont suivi cette formation en janvier 2016 et ainsi avaient pris conscience des différentes dimensions du problème entre le harceleur, le harcelé, les témoins. Ils ont étudié comment réagir selon les cas.

### b. Amélioration des parcours des élèves

M. Noé GAUCHARD CALVADOS 2 LGT Lycée Charles De Gaulle 14 CAEN et Mme Loubna TASSA ORNE 1 LGT Lycée Marguerite De Navarre 61 ALENCON ont travaillé sur la personnalisation des parcours. Il leur paraît plus pertinent que les filières de formation soient présentées par des lycéens qui y sont engagés. Ils proposent d'utiliser le dispositif d'accompagnement personnalisé pour apprendre à rédiger un CV, une lettre de motivation, préparer un entretien d'embauche, compléter un dossier de sécurité sociale ou autre pour pouvoir mieux s'insérer dans le monde du travail ce qui n'est pas au programme des examens ! Ils proposent que les heures d'AP soient en barrette. Monsieur le Recteur explique que mettre les heures d'AP en barrette ouvre des possibilités pédagogiques très intéressantes mais il rappelle que cela fait partie de l'autonomie de chaque établissement. Le CVL peut néanmoins, dans les attributions qui sont les siennes, rendre un avis sur cette question, avis qui sera porté à la connaissance du conseil d'administration de l'établissement. Monsieur le Recteur souligne également que ce que les délégués font dans le cadre de leur mandat au CVL ou au CAVL, tel que prendre la parole en public, se présenter, exposer leurs arguments, les aidera dans le futur pour les oraux d'examen, les entretiens d'embauche par exemple. M. Thierry ARNOUX IA-IPR établissements et vie scolaire rappelle que les professeurs documentalistes peuvent également les accompagner pour rédiger un CV ou préparer un entretien.

Dans le cadre du parcours avenir les lycéens voudraient avoir la possibilité de faire à nouveau un stage en entreprise tout comme en troisième pour améliorer, affiner leur projet d'orientation en connaissant mieux le monde du travail, cela également peut être débattu et proposé en CVL leur indique M. David MARIE. Pour Monsieur le Recteur cela peut également être intégré au projet d'établissement. M. Noé GAUCHARD explique que les élèves constatent un manque d'information chez certains professeurs qui ne savent pas si un stage est possible ou non en classe de

seconde. M. Christophe GANZITTI Directeur de cabinet adjoint du Recteur leur conseille de voir ce genre de chose avec les CPE.

M. Willo TREOL CALVADOS 1 LGT Lycée Augustin Fresnel 14 CAEN aimerait pouvoir assister à un conseil pédagogique de son lycée et demande si cela est possible. Les textes qui régissent le conseil pédagogique ne le prévoient pas. Cette question peut néanmoins être posée au chef d'établissement pour les points qui concernent la vie des élèves. M. Daniel DELAPORTE IA-IPR établissements et vie scolaire rappelle qu'en matière de climat scolaire, plus les élèves sont associés, mieux cela se passe au sein du lycée, moins on constate d'actes de violence et meilleurs sont les résultats aux examens.

#### c. Communication CVL-CAVL

M. Loris PENA CALVADOS 1 LGT Lycée Jean Rostand 14 CAEN présente les moyens de communication des élus du CAVL mis en place pour leur permettre d'échanger et de travailler entre les CAVL. Ils ont créé une page Facebook du CAVL de l'académie de Caen, un groupe fermé accessibles aux seuls élus CAVL. Il est également envisagé un groupe élus CVL car tous les lycées n'ont pas d'élus CAVL. La mise en place de ce groupe paraît cependant plus complexe au vu du nombre d'élus CVL sur l'académie. Mme Naïma MIR Provisseure Lycée Charles De Gaulle CAEN s'inquiète de savoir s'il y a un ou des modérateurs : les lycéens indiquent que oui, qu'ils ont bien saisi que sur cette page ils s'exprimaient en tant qu'élus du CAVL. Monsieur le Recteur précise que ce groupe est à l'initiative des lycéens et donc sous leur responsabilité, c'est une très bonne solution pour pouvoir travailler entre les CAVL. Mme Hélène LEMARCHAND CPE Lycée Mézeray ARGENTAN explique que grâce à leur page, les lycéens ont mis en place et diffusé un questionnaire relatif au harcèlement scolaire, ils ont reçus des réponses qu'ils sont en train d'exploiter.

#### d. Accessibilité des établissements scolaires

Mme Emma SALLEY MANCHE 1 LGT Lycée Jean-François Millet 50 CHERBOURG EN COTENTIN explique que les lycéens souhaitent faire un état des lieux de l'accessibilité des lycées par les lycéens, premiers usagers des établissements. Il est envisagé d'adresser un email aux proviseurs de lycées à l'attention des CVL afin qu'ils fassent part de leurs observations au plus près du terrain pour ensuite en faire part à la Région chargée des bâtiments des lycées donc de leur adaptation. Ils sont bien conscients de la diversité des handicaps (pas toujours visible au premier abord...) et des aménagements qui en découlent. Il faut « casser les préjugés » par rapport au handicap en rencontrant des élèves d'ULIS par exemple. Monsieur le Recteur souligne que de plus en plus d'élèves handicapés sont scolarisés en inclusion scolaire. Cette volonté d'inclusion implique de réfléchir au cas par cas et de travailler sur la différence auprès de la communauté scolaire. Il faut cependant garder à l'esprit que la mise en accessibilité d'un bâtiment ancien est souvent à la fois complexe et couteuse.

Mme Claire ROUSSEAU Vice-Présidente du Conseil Régional Conseillère Régionale souligne l'intérêt de la démarche des lycéens ; Mme Anie BELLANCE Conseillère sociale du Recteur rappelle qu'elle est correspondant handicap, et peut contribuer à améliorer l'accueil en établissement de personnes en situation de handicap et que des aménagements pour des personnels peuvent être utilisés par des élèves.

M. Noé GAUCHARD constate que bien souvent les classes de SEGPA sont dans les collèges mais sont dans des bâtiments isolés du reste de l'établissement. Cette situation interroge la notion d'inclusion. Il existe des marges de progrès, les bâtiments ayant souvent été conçus et construits avant la prise en compte de la nécessaire inclusion. Au fil des rénovations, toutefois, les lieux sont reconfigurés pour une inclusion réelle.

#### e. Sécurité des établissements

M. Jean VOISIN ORNE 2 LGT Lycée Mezeray 61 ARGENTAN a travaillé sur la sécurité des établissements, les exercices de sécurité PPMS mais aussi sur la proposition du président de région d'équiper les lycées le souhaitant de caméras de vidéo protection. Il regrette que les Conseils d'Administration, CVL et personnels n'aient pas toujours été informés ni consultés concernant ces caméras ! Monsieur le Recteur explique que l'installation de caméras est très règlementée et encadrée : le conseil d'administration, et donc le CVL en amont, sont obligatoirement consultés. Une déclaration auprès de la CNIL est également obligatoire. La question de la sécurisation des établissements scolaires est très présente depuis les divers attentats Nice, Rouen. Il s'agit d'une proposition de la région aux lycées qui ne revêt pas de caractère obligatoire. Cette proposition a pu permettre aux lycées de faire un point précis sur leurs locaux, leur configuration, les risques d'intrusion et envisager avec la région les travaux à faire pour renforcer la sécurité de tous les membres de la communauté scolaire. M. Thierry ARNOUX demande aux lycéens quel regard ils portent sur ces caméras ? Jean Voisin explique qu'elles sont perçues comme une intrusion dans leur vie et regrette le manque d'information et d'échange concernant leur installation.

M. Thibault COHEN ORNE 2 LGT Lycée Mezeray 61 ARGENTAN explique que 6 caméras ont été installées dans son lycée. Cette installation n'a été précédée d'aucune information préalable des usagers, ni de la signalétique obligatoire. De plus ces caméras filment en direction des lieux de vie du lycée. M. Loris PENA CALVADOS 1 LGT Lycée Jean Rostand 14 CAEN regrette que le CAVL n'ait pas été consulté sur cette proposition régionale. M. Subayi SUBAYI Chef de Service Conseil Régional rappelle que la Région a débloqué et voté des fonds pour ces caméras, mais elles ne sont installées que si le lycée est volontaire. Mme Emma SALLEY souligne le manque d'information et de débats au sein même des lycées pour décider d'installer ou pas ces caméras, de nombreux enseignants seraient également réticents. Mme Blanche THOREZ CALVADOS 2 LGT Lycée Charles De Gaulle 14 CAEN rappelle que

beaucoup d'élèves ne sont même pas informés du débat ! M. Thierry ARNOUX indique que les CVL sont obligatoirement réunis avant chaque CA mais que les élèves ne peuvent pas être consultés sur tout l'ordre du jour du CA.

Monsieur le Recteur rappelle que la Région a proposé les caméras pour répondre à l'urgence après les attentats de cet été pour la sécurité des élèves dans leur lycée. Jean VOISIN relate le ressenti, les remarques des lycéens par rapport aux exercices de sécurité dans le cadre des PPMS incendie intrusion confinement... La sonnerie étant parfois la même quelle que soit la nature du danger, il n'est pas possible de savoir ce qui se passe, et donc quoi faire. Il suggère d'utiliser l'heure de vie de classe pour en informer les élèves et clarifier les choses pour tous. Dans les lycées, les CVL peuvent aider à préparer les exercices avec leur vision d'élèves, différente de celle des enseignants et des chefs d'établissement.

Monsieur le Recteur explique que chaque département, chaque préfecture a ses propres modalités d'organisation. Le Calvados par exemple, a fait l'exercice attentat/intrusion malveillante pour tous les établissements au même moment : cet exercice a été piloté par monsieur le préfet en début d'année scolaire. Il y aura d'autres exercices au cours de l'année scolaire pour améliorer les procédures de confinement ou d'évacuation.

## 2. Informations diverses

### a. Fonds d'encouragement pratique artistique

Cet appel à projets s'adresse à tous **les groupes d'amateurs** composés d'au moins trois personnes qui partagent une pratique artistique ou culturelle commune, en dehors d'une pratique de cours ou d'ateliers, et désireux d'explorer, d'étoffer et de diversifier cette pratique.

Dans le cadre de la priorité donnée à la jeunesse par le Président de la République, un volet spécifique "**jeunesse**" a été créé en 2014, visant à favoriser la constitution de groupes de jeunes amateurs de 14 à 25 ans, désirant développer une pratique collective autonome. Aussi, nous nous permettons d'attirer tout particulièrement votre attention sur cette dimension de l'appel à projets.

Les projets, destinés prioritairement à faciliter la rencontre et le travail avec des artistes ou des professionnels de la culture, doivent être adressés aux Directions Régionales des Affaires Culturelles (DRAC) pour avis, **avant le 31 mars 2017**. Ils seront ensuite transmis à la commission nationale d'examen des dossiers qui se réunira début juin 2017. S'ils sont retenus, ils pourront alors bénéficier d'une aide allant de 1.000 € à 5.000 €.

Les informations sont en ligne sur le site du ministère : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Aides-demarches/Appels-a-projets/Appel-a-projets-FEICA-2017>

### b. Nouvelle carte jeune régionale

Mme Claire ROUSSEAU Vice-Présidente du Conseil Régional Conseillère Régionale informe les élèves de la création d'une nouvelle carte jeune en juin prochain en raison de la fusion des haute et basse Normandie. M. Loris PENA indique que les lycéens de l'académie de Caen étaient très satisfaits de leur cart@too.

### c. Conférence

M. David MARIE informe de la conférence prévue le 16 mars à CANOPE sur algorithme et esprit critique.

### d. Carnaval étudiant de Caen

M. Loris PENA demande à Monsieur le Recteur la banalisation de l'après-midi du carnaval étudiant (6 avril prochain) pour que les lycéens puissent y participer sans être notés absents. En effet depuis des années, les lycéens et parfois des collégiens se joignent à ce carnaval en début d'après-midi sans attendre la fin de leurs heures de cours. M. David MARIE rappelle que ce carnaval s'adresse aux étudiants, que les organisateurs et la préfecture ne souhaitent pas que les élèves du second degré participent à cet événement et que les lycéens pourront participer lorsqu'ils seront étudiants. Les lycéens sont pour l'essentiel mineurs : les chefs d'établissement étant responsables d'eux sur le temps scolaire, ces derniers ne peuvent les autoriser à participer à une manifestation extérieure sans adulte de l'établissement pour garantir leur sécurité. Leur responsabilité est engagée. Malheureusement, les services de sécurité récupèrent tous les ans un nombre important de jeunes alcoolisés voire très alcoolisés ou sous l'emprise de produits illicites.

Le prochain CAVL fixé en fonction de l'agenda de Monsieur le Recteur aura lieu le mercredi 5 avril 2017 au Rectorat de l'académie de Caen.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Recteur clôt la séance à 16h30